HAL open science

Crise des réfugiés, l'impasse des mots

William Berthomiere

To cite this version:

William Berthomiere. Crise des réfugiés, l'impasse des mots. 2017. hal-01620938

HAL Id: hal-01620938

https://hal.science/hal-01620938v1

Submitted on 12 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article publié sur le blog de l'UMR MIGRINTER,
URL: https://migrinter.hypotheses.org/2867

LA RECHERCHE A MIGRINTER

BILLETS

CRISE DES RÉFUGIÉS, L'IMPASSE DES MOTS

15 JUIN 2017 | WILLIAM BERTHOMIÈRE | LAISSER UN COMMENTAIRE

En juillet 2016, l'Office des publications de l'Union européenne livrait un texte à destination de tous les citoyens européens sous le titre « *L'UE et la crise des réfugiés* » (1). Sa rédaction, faite en des termes très pédagogiques, est articulée autour de deux questions : 1. Qu'est-ce que la crise des réfugiés ? et 2. Que fait l'Union européenne ?

Les réponses apportées à la première des deux interrogations placent le lecteur dans un climat de tensions en réaffirmant dans un même mouvement d'écriture qu'un « *grand nombre de personnes vulnérables viennent dans l'Union européenne pour y demander l'asile. Il s'agit d'une forme de protection internationale qui est accordée aux personnes qui fuient leur patrie et ne peuvent y retourner en raison d'une crainte fondée de persécution.* » et que « *toute personne arrivant en Europe n'a toutefois pas besoin de protection.* ».

La structure de rédaction choisie pour répondre à la seconde question laisse se développer l'idée que l'action de l'UE s'exerce selon un gradient qui va d'une responsabilité empathique à une nécessaire reprise en mains de la situation comme en témoigne le crescendo des six objectifs définis pour faire face à la « crise des réfugiés » : 1. Aide humanitaire et aide au développement, 2. Sauvetages en mer et protection des frontières de l'UE, 3. Relocalisations, réinstallations et retours, 4. Accord avec la Turquie, 5. Arrêt de la migration irrégulière incontrôlée, et 6. Réforme des règles de l'UE en matière d'asile.

À l'approche du premier anniversaire de cette publication, nous apprenons par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) que les premiers mois de l'année 2017 ont vu le nombre de migrants disparus en mer s'élever à un niveau encore jamais atteint : plus de 1700 morts, dont plusieurs centaines d'enfants (2) ; aujourd'hui même, dans un article publié par Libération (3), la presse française nous révèle les attaques dont sont l'objet les ONG qui œuvrent pour organiser le sauvetage de personnes embarquées au péril de leurs vies sur des embarcations de fortune dans l'espoir de trouver un refuge en Europe. On peut y lire que

si le HCR tend à défendre l'engagement des ONG, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) n'hésite pas brandir l'argument que ces associations créent un « appel d'air » pour remettre en cause le bien-fondé de ces initiatives ; et hier, nous apprenions par la voix de Jacques Toubon, le Défenseur des droits, « les conditions de vie inhumaines que subissent les exilés à Calais (…) Des atteintes aux droits fondamentaux d'une exceptionnelle et inédite gravité. » (4).

La lecture de ces éléments ne peut que nous conduire à poursuivre l'interrogation engagée par l'UE. L'expression « crise des réfugiés » signale-t-elle d'un son juste la réalité et l'urgence de la situation ? Pour reprendre une formule chère aux organisations internationales en charge des migrations et de l'asile, « le partage du fardeau » est-il ici équitable ? L'usage de l'expression « crise des réfugiés » tend à placer la responsabilité de cette situation d'un seul et même côté… Si la situation humanitaire à laquelle doivent faire face les États européens est indéniablement complexe et difficile à gérer, il n'en reste pas moins vrai que leurs gouvernants doivent s'astreindre à plus de réflexivité. S'il doit y avoir une « crise des réfugiés », il y a avant tout une crise des valeurs européennes, une crise de l'hospitalité…

En cette journée du 15 juin 2017, alors qu'une large part de la jeunesse française planche sur l'épreuve de philosophie du baccalauréat, avec notamment pour question de savoir si « la raison peut-elle rendre raison de tout ? ». La tentation est grande d'engager cette discussion au prisme des actions conduites par l'UE, d'exercer la critique sur une raison, dont on peut avoir le sentiment qu'elle est avant tout construite sur le temps court de l'expertise plutôt que sur le temps long de la recherche. Pour exemple, n'oublions pas que les travaux de chercheurs comme ceux de Charles Heller et Lorenzo Pezzani sont venus contredire l'idée que l'action des ONG « favoriserait » l'immigration irrégulière, que la connaissance de leurs analyses peut -doit- nous protéger de la tentation d'experts qui, fort du mandat qui leur est confié, tendent à délégitimer toutes paroles plus modérées, plus mesurées (3 et 5). En contrepoint d'une raison portée par l'obsession sécuritaire, ne faut-il pas aussi laisser s'exprimer une vérité qui offre une place au doute. En 1986, face à la fermeture des portes européennes, Poul Hartling, alors Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, avait eu cette expression pour inciter les États européens à prendre un peu de recul sur leurs choix politiques en matière d'asile : « Accordez-leur le bénéfice du doute » (6).

Dans *Le Monde d'hier*, Stefan Zweig livrait la pensée d'un européen confronté à la « défaite de la raison » et il avait choisi de mettre en exergue de son livre-témoignage, ces mots de Shakespeare « Faisons face au temps comme il vient et change ». Faire face à la crise, plutôt que perdre la face, nous enjoint à penser entre confusion des sentiments et confusion des temps, et nous invite à veiller à ne pas confondre futur et avenir. Si le projet de société porté par la Commission européenne a besoin d'un futur programmable, expertisé, il doit aussi savoir se produire dans un avenir qui revêt, comme nous l'a si bien expliqué Jacques Derrida, une part d'incontrôlé au sens où il est la venue de l'autre là où je ne peux pas le prévoir. Nier cette dis-

tinction, qui donne toute sa richesse à l'humanité, ne fait qu'ajouter à la crise, nous pousser un peu plus dans l'impasse.

Sources :

(1) : *L'UE ET la crise des réfugiés*, Commission européenne, version HTML, ISBN 978-92-79-60538-3 doi:10.2775/796634 NA-04-16-628-FR-Q, consulté en ligne le 15 juin 2017 : http://publications.europa.eu/webpub/com/factsheets/refugee-crisis/fr/

(2) : *Derniers développements sur les opérations de sauvetage en mer en Méditerranée centrale*, UNHCR, Point presse du 30 mai 2017 ; consulté en ligne le 15 juin 2017 : http://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2017/5/592dab4ca/derniers-developpements-operations-sauvetage-mer-mediterranee-centrale.html

(3) : Les ONG sont-elles responsables de la crise des migrants en Méditerranée ?, Libération, Tribune rédigée par Antoine Pécoud et Marta Esperti, 14 juin 2017 ; consultée en ligne le 15 juin 2017 : http://www.liberation.fr/debats/2017/06/14/les-ong-sont-elles-responsables-de-la-crise-des-migrants-en-mediterranee_1576723

(4) : *Visite des services du Défenseur des droits le lundi 12 juin à Calais*, Défenseurs des droits, mercredi 14 juin 2017, consulté en ligne le 15 juin 2017 : https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/node/23871

(5) : Voir Charles Heller et Lorenzo Pezzani, « Traces liquides : enquête sur la mort de migrants dans la zone-frontière maritime de l'Union européenne », Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 30 – n°3 et 4 | 2014, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 15 juin 2017. URL : http://remi.revues.org/7106

(6) : *L 'Europe, cœur large et porte étroite*, Le Monde, daté du 11 février 1986. Voir également : William Berthomière (2017) Les *espaces de l'hospitalité, fonction-miroir de sociétés se pensant assiégées* , Revue Science and Video. URL : http://scienceandvideo.mmsh.univ-aix.fr/Varia/Pages/berthomiere.aspx

ACCUEIL BASSIN MÉDITERRANÉEN CONTRÔLE DES FRONTIÈRES DROITS DE L'HOMME FRONTIÈRE PROTECTION JURIDIQUE RÉFUGIÉS UNION EUROPÉENNE